

# L'inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives

## Sur demande

**Durée : deux jours consécutifs, sur la base de 7 heures de formation par jour**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**

**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Présenter les politiques publiques en matière de logement et leur avancée aujourd'hui  
Clarifier le cadre juridique autour des pratiques d'hébergement et de logement  
Echanger autour de l'impact de ces aspects juridiques et politiques sur l'accompagnement social

## Contenu

### Jour 1 :

#### **\*Etat du mal-logement et évolution des politiques publiques de l'habitat et de l'action sociale**

-Etat des lieux du secteur aujourd'hui : ampleur du sans-abrisme, problématique autour du logement...

#### **\*Le dispositif « accueil, hébergement, insertion » (AHI) et son évolution**

-Les concepts et les politiques publiques mise en œuvre ces dernières années. Le Logement d'abord et les enjeux autour des centres d'hébergements. La place des personnes accueillies dans l'élaboration des politiques sociales

#### **\*La mise en œuvre du droit au logement**

-Les offres de logement (social, privé, logement d'insertion)

-Les conditions d'accès au logement social

-Les conditions d'accès au logement privé

### Jour 2 :

#### **\*Le droit à l'hébergement d'urgence et les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement**

-Les différentes formes d'hébergement

-Présentation des outils de la loi du 2 janvier 2002, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le principe de continuité et l'expulsion

#### **\*Les droits et obligations des personnes hébergées et des structures**

-Recours contre le refus d'admission à l'aide sociale, le référé liberté et le recours DALO

-La fin de prise en charge en hébergement

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Utilisation des exemples de contrat de séjour des participants lors de cas pratiques.

**Publics visés et prérequis :** Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs du logement ou de l'hébergement (éducateurs, CIP, etc)

*Prérequis : aucun*

**Formatrices :** Julie Clauzier, Juriste - Formatrice et accompagnatrice de projets

**Accessibilité :** *votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ? Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées*

=> [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)

**Lieu :** FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon